

Dossier CQP Animateur Tir à l'Arc



Marc B.

29/05/2018

Table des matières

1. Présentation de la structure	2
1.1. Type de structure	2
1.2. Objectifs	2
1.3. Types de publics	2
1.4. Rôle de l'animateur et statut au sein de la structure	2
1.5. Différents produits proposés	2
2. Le tir à l'arc dans la structure	3
2.1. Description du fonctionnement de l'activité	3
2.2. Information du public	3
2.3. Présentation de l'activité	3
3. Terrain et matériel	4
3.1. Terrain	4
3.2. Matériel	4
3.2.1. Ciblerie et blasons	4
3.2.2. Arcs	4
3.2.3. Flèches	5
3.2.4. Petit matériel	5
4. Description du produit « tir à l'arc » proposé et adapté au public	5
4.1. Pratique « découverte » (détente)	6
4.2. Cycle découverte (précision)	7
4.3. Cycle d'approfondissement	7
4.4. Tir « aventure » ou « compétition »	8
5. Communication	8
5.1. Communication générale de la structure	8
5.2. Communication spécifique tir à l'arc	9
6. Bilan général et perspectives d'évolution	9

1. Présentation de la structure

1.1. Type de structure

Camping 5 étoiles, situé à proximité de **Volonne**, petit village des Alpes de Haute Provence, dans un parc arboré de 11 hectares. La structure accueille des vacanciers en hébergement mobile home ou en espace caravanes, camping-cars, tentes.

1.2. Objectifs

L'objectif principal est de permettre aux vacanciers de se retrouver en toute convivialité dans des situations qu'ils découvrent souvent au moment des congés. Une équipe de 10 personnes assure les animations en juillet et août : jeux d'eaux, jeux dits « de plage », tournois sportifs, encadrement d'une large palette de sports, dont le tir à l'arc.

1.3. Types de publics

Vacanciers tous âges, familles ou couples, ou escales entre amis, toutes nationalités (anglais indispensable), personnes à mobilité réduite.

1.4. Rôle de l'animateur et statut au sein de la structure

L'animateur de la structure est rémunéré par la Direction du camping à hauteur de 500 h de cours maximum durant la saison estivale. Son rôle est d'accompagner les vacanciers dans leurs loisirs et moments de détente, et d'organiser les activités dans ce cadre. Si son agenda le permet, il doit pouvoir se rendre disponible pour d'autres activités que celle qui lui est propre afin d'encadrer les animations ludiques. L'équipe d'animateurs est composée au total de 10 personnes, dont une seule pour le tir à l'arc.

1.5. Différents produits proposés

Différentes activités sportives pour tous les âges : mini-golf, aquagym, ping-pong, tennis, tir à l'arc, avec organisation de compétitions entre vacanciers. Animations également en soirées dansantes, spectacles, discothèque, jeux de sociétés, jeux de plein air, etc...

Activités « détente » : spa, sauna, hammam.

Club « enfants » de 5 à 10 ans.

2. Le tir à l'arc dans la structure

2.1. Description du fonctionnement de l'activité

Les vacanciers intéressés par l'activité « tir à l'arc » doivent s'inscrire en remplissant un formulaire (annexe), en fonction du planning proposé sur ce même formulaire. Les places disponibles par séance sont limitées à **12 personnes** (pour un animateur).

2.2. Information du public

Des permanences sont organisées 4 fois par semaine (4 fois 1 heure) dans un bureau réservé aux activités sportives.

Ces permanences permettent à l'animateur de se rendre entièrement disponible au public afin de présenter l'activité et les différents niveaux de pratiques proposés, le planning hebdomadaire, etc... L'animateur y guide les néophytes dans leur choix d'inscription. On peut remettre les formulaires aux nouveaux arrivants s'ils se déplacent directement sur le terrain de tir, mais les explications seront plus brèves étant donné qu'il faut plutôt dans ce cas assurer l'encadrement des tireurs.

2.3. Présentation de l'activité

- Une heure de séance « découverte » est assurée tous les jours du lundi au vendredi, de 9 à 10 h.
- 8 heures de séances de « perfectionnement » sont organisées le lundi et le mardi, matin et après-midi.
- Un stage d'approfondissement d'un total de 10 heures est proposé le mercredi et le jeudi. Pour y participer, l'archer néophyte doit avoir fait au moins une séance découverte au préalable et s'engage à participer au stage pour 3 séances au minimum.
- « Tir de fin de semaine », en alternance une semaine sur deux : soit un tir 3D dans le cadre de la découverte d'une discipline autre que le tir classique, soit l'organisation d'une compétition tir classique (choix à faire à l'inscription).
- Pass' Arc : évaluation non obligatoire mais qui pourra servir aux archers désireux de poursuivre l'activité en club.

3. Terrain et matériel

3.1. Terrain

La zone de l'aire de tir (ZAT) est extérieure et permet de tirer sur des distances de 5 à 18 mètres maximum. Devant chaque cible, un espace de sécurité de 2 m est prévu pour assurer la sécurité lors du retrait des flèches. La ligne de tir est matérialisée clairement par une ligne de peinture blanche. Les différentes zones que doivent connaître les pratiquants en termes de sécurité sont délimitées, à savoir : zones de sécurité (arrière¹ et latérale²), interdites de passage pendant l'activité ; zone de libre circulation définie au préalable des tirs par l'animateur (7m permettant l'accueil, le stockage, la zone d'attente des tireurs, et la zone de tir). Ces différentes zones sont délimitées par de la rubalise ou des plots.

3.2. Matériel

L'achat du matériel dans sa globalité est assuré par la structure selon le budget annuel alloué et communiqué à l'animateur. Ce dernier se doit de veiller à travailler avec du matériel de qualité fourni par des professionnels de l'archerie.

Le bon état des arcs et des flèches est contrôlé par l'animateur en début de séance, et tout au long de leur utilisation. Les arcs sont remis après avoir contrôlé que la latéralité des archers est en adéquation avec leur œil directeur. Les règles élémentaires d'utilisation de l'arc sont indiquées à la remise du matériel : ne pas bander son arc et lâcher sans flèche, les différentes parties de l'arc, etc. L'animateur entretient le matériel et le répare si nécessaire :

- Refaire un tranche-fil,
- Poser des nocks-sets,
- Coller plumes, pointes,
- Changer un repose-flèche
- Etc.

3.2.1. Ciblerie et blasons

4 à 8 cibles en mousse, avec blasons de 122 cm pour débiter. La taille des blasons évolue selon l'adaptation des participants et/ou le type de séances choisies (cible anglaise 60 et 80 cm, cible de tir en campagne, 3D, animalier). D'autres « visuels » sont utilisés lors des « jeux » (Dart, bataille navale ou autre).

3.2.2. Arcs

Arcs d'initiation de 20 livres maximum. Poignées pour gauchers de couleur bleue et poignées pour droitiers de couleur blanche. La différence de couleur de la poignée permet de ranger les arcs selon la latéralité et donc, de les repérer plus facilement.

¹ ZAS (zone arrière de sécurité) : en terrain situé en espace clos, si pas de protection, 20 mètres ; si protection de 4 m de haut, 3 m. En terrain situé sur espace ouvert, idem plus zone tampon de 10 m.

² ZLS (zone latérale de sécurité) : en terrain situé en espace clos, 5 m de chaque côté du terrain ; en espace ouvert, 10 m.

Dossier CQP Animateur Tir à l'Arc – Marc B.

En prévision de groupes d'archers tous âges (à partir de 8 ans) et toutes tailles, à raison de 12 personnes maxi par séance, préconisation du matériel nécessaire selon tableau ci-dessous :

Nbre d'arcs GAUCHERS	Taille	Puissance	Nbre d'arcs DROITIERS
1	48 pouces	12 livres	2
3	54 pouces	14 livres	8
2	62 pouces	14 livres	2
2	64 pouces	16 livres	4
2	66 pouces	16 livres	4
1	68 pouces	16 livres	2
1	68 pouces	18 livres	2
1	70 pouces	20 livres	2

3.2.3. Flèches

- Flèches d'initiation pour le tir en cible en carbone (pas de bois ni aluminium)
- Une quantité de 240 flèches est nécessaire pour assurer la saison (casse, perte)
- Elles sont de différentes longueurs pour s'adapter au public (75 cm adultes et 67 cm enfants). Elles sont divisées en codes couleurs afin de les répartir lors de la distribution aux archers.
- Flèches à pointes caoutchouc pour la pratique du tir parabolique (ou tir flu-flu si activité possible)

3.2.4. Petit matériel

Protège-bras, palettes et dragonnes pour le tir de perfectionnement classique avec viseurs, cordes, fausses-cordes (si bandoir HS), caisse à outils (pince, équerre, empenneuse, cutter, plumes et encoches de rechange, repose-flèches, etc.). Selon le niveau des archers, du matériel d'entraînement spécifique peut être proposé : élastiques pour l'échauffement, ou miroir de tir par exemple.

4. Description du produit « tir à l'arc » proposé et adapté au public

Préambule

L'objectif de l'animateur de tir à l'arc est de promouvoir ce sport en-dehors des instances fédérales, dans une démarche ludique, mais sans oublier l'ambition de la FFTA : permettre à des non-initiés d'acquérir les fondamentaux techniques pour progresser. Il fait découvrir le tir à l'arc dans les différentes disciplines en fonction de la motivation du public rencontré, de son âge et de son physique, tout en s'assurant que le plaisir de la découverte reste intact. La qualité de l'enseignement doit être une source de motivation pour éventuellement fidéliser les vacanciers à ce sport, et les pousser, pourquoi pas, vers un club à leur retour de congés.

La règle d'or est de gagner la *confiance* des néophytes et de garder leur *plaisir* intact tout au long de la séance. Il ne faut cependant pas oublier que l'animateur est le garant de la *sécurité* et les règles sont expliquées et imposées à tous les archers sans

qu'aucun écart ne soit accepté. La *discipline* est une des conditions sine qua non pour que les séances se déroulent en toute *convivialité* mais de façon sécurisée ; il convient donc de *responsabiliser* les archers avant tout tir, tout en restant positif ! Comme lors d'une séance d'initiation en club, les consignes de sécurité sont ciblées autour des informations sur l'organisation du pas de tir et son fonctionnement, sur le tir en lui-même, et sur le ramassage des flèches.

Les séances s'adressent à un public néophyte d'hommes, de femmes, d'enfants, de 7 à 77 ans, et personnes à mobilité réduite.

4.1. Pratique « découverte » (détente)

Objectif : recherche du plaisir de la pratique du tir et de la réussite rapide donc, l'envie de recommencer à tirer et d'apprendre la technique.

Comment ?

Séances d'1h pendant lesquelles quelques volées (minimum 20 flèches) sont tirées et où la convivialité est recherchée. Des jeux (sous différentes formes à l'appréciation de l'animateur et selon le public) sont privilégiés aux blasons conventionnels. Une distance de 6 mètres est suffisante pour organiser cette activité. L'objectif étant de se placer dans une situation de compréhension rapide, on s'appuie sur des consignes simples pour une réussite quasi immédiate.

Qu'enseigne-t-on ?

Le matériel, les consignes de sécurité, les fondamentaux techniques de base, posture, placement, mouvement, bras tendu corde à 3 doigts sous la flèche, contact visage visée pointe.

Quand ? Tous les jours du lundi au vendredi : 9h à 10h.

Déroulement d'une séance :

Les règles de fonctionnement et de sécurité sont rappelées par l'animateur aussi souvent que nécessaire ; il est important tout d'abord de bien délimiter les différentes zones de l'aire de tir. Puis, les archers retournent sur la ligne de tir et l'animateur fait une *démonstration des consignes de tir arc en main*, toujours dirigé vers la cible (prendre la corde avec 3 doigts 3 cm sous l'encoche, orienter les mains en direction de la cible, viser, amener la main de corde au contact avec la joue...).

Les archers peuvent à leur tour installer leur première flèche sur l'arc. Les fondamentaux de sécurité sont ici inculqués : on ne place sa flèche sur l'arc que lorsque tous les archers sont sur la ligne de tir, toujours en direction de la cible, sous le contrôle visuel de l'animateur, et en veillant à la disposition de la plume coq. Si une flèche tombe, on ne la ramasse pas. On garde son calme et on évite l'agitation sur le pas de tir. On ne lâche pas la corde à vide. Lorsqu'un archer a terminé de tirer toutes ses flèches, il pose son arc à l'endroit indiqué et attend que les autres aient à leur tour vidé leur carquois.

Ramassage des flèches : là encore la sécurité est impérative et l'animateur fait la démonstration lui-même pour éviter toute blessure ou bris de flèche (rappel de la zone de sécurité à 2 m de la cible). Si des flèches sont au sol, c'est l'animateur qui les récupère afin d'en contrôler le bon état.

4.2. Cycle découverte (précision)

Objectif : appréhender l'esprit de compétition, la comparaison des résultats entre archers, apprendre et améliorer sa technique de tir.

Comment ?

Séances de 2h consacrées aux aspects techniques du tir à l'arc, tout en s'adaptant aux capacités d'apprentissage du public, de sa morphologie, et de son âge. Tirs sur cible anglaise (80 cm) à 10 m.

Qu'enseigne-t-on ?

- Montage et démontage d'un arc
- Approche théorique et mécanique sur le fonctionnement d'un arc.
- Approfondissement des techniques de posture, placements, mouvements.

Quand ?

Les lundis et mardis, de 10h30 à 12h30 et de 14h30 à 16h30.

Déroulement :

Echauffement – montage d'un arc – rappel des règles de sécurité – début de la séance pratique sur la technique - démontage – étirements – rangement matériel.

4.3. Cycle d'approfondissement

Objectif : apprentissage du tir à l'arc sportif où le côté ludique laisse la place à l'approfondissement de la technique (utilisation du viseur notamment). Les différentes disciplines (cible anglaise FITA et salle, tir 3D, tir en campagne) sont explorées et pratiquées lorsque cela est possible (nombre de personnes maxi) et des connaissances théoriques sont inculquées (sport olympique, les différents types d'arcs, les distances, les traditions culturelles du tir à l'arc à travers les pays).

Comment ?

Séances de 2h, avec participation obligatoire à un minimum de 3 séances pour valider le stage. Les séances sont adaptées aux capacités d'apprentissage du public, de sa morphologie, et de son âge. Les tirs se font sur cible anglaise (80 cm) distance de tir entre 10 et 15 m.

Qu'enseigne-t-on ?

- Travail sur l'acquisition des techniques de posture, placements, mouvements avec une large part des heures de stage consacrée à la répétition de certains exercices : travail sur la main d'arc, travail sur la libération, travail sur la visée....
- Mise en conditions de compétition classique.
- Apprentissage des différentes postures selon le type de tir (tir parcours).
- Apport théorique des connaissances culturelles et traditionnelles du tir à l'arc.

Quand ?

Les mercredis et jeudis, de 10h30 à 12h30 et de 14h30 à 17h30.

Déroulement d'une séance :

L'animateur organise une mini évaluation des capacités en début de séance (1 série de 3 flèches tirées à tour de rôle) afin de procéder à l'organisation de son cours, et si nécessaire, créer des groupes de niveaux et/ou d'âges. De plus, la progression des archers est ainsi facilement suivie au fil des heures de cours. Les séances se dérouleront entre démonstrations et mise en pratique, apport théorique et compétitions sous forme de duels entre archers.

4.4. Tir « aventure » ou « compétition »

Le vendredi, journée réservée en matinée à une évaluation qui permet de faire le bilan de l'apprentissage hebdomadaire pour ceux qui le souhaitent (Pass'Arc³). L'après-midi, une semaine sur 2, alternance entre découverte du tir 3D (« tir aventure »), et organisation d'une compétition en conditions réelles.

5. Communication

5.1. Communication générale de la structure

- Organisation des inscriptions aux activités (annexe),
- Plaquette d'informations,
- Assurances,
- Organigramme,
- Règlement intérieur.

Les informations sur les activités sont affichées dans les endroits de passage (buffet déjeuner, accueil, douches communes, terrains de sport).

³ Pass'Arc (annexe) : récompense les résultats de progression obtenus tout au long des séances.

5.2. Communication spécifique tir à l'arc

La conception des outils publicitaires est assurée par l'animateur (annexe) :

- Affiches d'information sur l'activité tir à l'arc
- Planning
- Événementiel (tir 3D, compétition, jeux...)

Ces affiches sont disposées à l'accueil, à l'entrée du pas de tir, et distribuées lors des animations en soirée ou au repas du midi pour les personnes qui mangent au restaurant du camping. Elles y indiquent la description de l'activité tir à l'arc, le lieu et horaires des permanences d'inscription et des séances « découverte », les coordonnées téléphoniques de l'animateur, si besoin, et les modalités d'inscription.

Les affiches sur les événements spécifiques (compétition ou tir 3D du vendredi) sont distribuées aux personnes inscrites lors de leurs cours dans la semaine, et affichées à l'entrée de l'accueil et du restaurant. Elles sont changées toutes les semaines.

Des annonces « micro » peuvent être faites également lors des soirées « ambiance » du camping.

6. Bilan général et perspectives d'évolution

Je souhaite transmettre le savoir-faire acquis avec le diplôme d'E1 au sein des structures de loisirs saisonniers et assurer un enseignement de qualité, même pour du loisir.

Les structures loisir sont souvent l'anti chambre des clubs ou compagnies de tir à l'arc. Le public de tous âges et tous horizons est un vivier permanent. La transmission du savoir renforcé par le label « **certifié qualité professionnelle** » doit assurer aux structures existantes ou à venir, que cette activité est parfaitement bien encadrée et sécurisée.

Fort de ce diplôme, je souhaite commencer à préparer ma retraite professionnelle en liant l'utile à l'agréable. Cela doit me permettre de conserver un contact social voire international. Ma motivation est d'être un ambassadeur de mon sport Olympique, le faire découvrir en prenant et donnant du plaisir dans l'esprit fédéral.